



ARPEJEH pour faire ses gammes

Depuis 2008, l'association s'efforce de changer le regard des élèves et étudiants handicapés afin de favoriser leur future insertion professionnelle.

Depuis la loi du 11 février 2005, les entreprises et administrations ont pour obligation de compter au moins 6 % de personnes en situation de handicap dans leurs effectifs. Un quota que la majeure partie d'entre elles n'arrivent toujours pas à remplir. Cette difficulté de recrutement tient essentiellement dans la question de la formation de ces éventuels salariés, qui sont globalement très peu qualifiés. Ainsi, 81 % des demandeurs d'emploi reconnus comme travailleurs handicapés ont seulement un niveau CAP. Une statistique guère surprenante lorsqu'on considère que les jeunes en situation de handicap ne représentent que 2,1 % de la population totale des élèves et 0,47 % des étudiants, un seul collégien sur six poursuivant sa formation au lycée.

Casser les « a priori »

De ce triste constat est née l'association **ARPEJEH** (Accompagner la réalisation des projets d'études de jeunes élèves et étudiants handicapés), le 30 avril 2008, qui réunit aujourd'hui quarante-deux organisations professionnelles privées et publiques (entreprises, établissements publics, collectivités locales...) de tous secteurs. « Notre vocation est de promouvoir la formation, la qualification et l'emploi auprès des jeunes en situation de handicap pour les aider à construire leur voie et à tracer leur route vers l'entreprise, explique Boris Bertin, délégué général d'ARPEJEH. Cela suppose de changer leur regard sur le monde du travail, de leur démontrer que des entreprises sont aptes à les accueillir et qu'ils peuvent tendre vers un projet professionnel réussi, le plus ouvert et ambitieux possible. »

Pour y parvenir, l'association et ses entreprises adhérentes mutualisent leurs moyens en vue d'informer et d'accompagner les élèves et étudiants handicapés dans leur parcours de formation et la construction de leur projet professionnel : ce qui se traduit, entre autres, par des rencontres métiers autour d'ateliers, des accueils en stage, des visites d'entreprises à la découverte de métiers insolites et méconnus, du tutorat pendant le cursus de formation supérieure, ou encore d'ateliers de préparation professionnelle. Sans oublier un travail d'information et de sensibilisation auprès de leur entourage, qu'il soit familial, associatif ou pédagogique. Toutes ces actions sont articulées autour de la rencontre effective entre les jeunes handicapés et les collaborateurs des entreprises membres.

Un troisième anniversaire en musique

Autant d'actions qui ont à ce jour bénéficié à quelque 1 362 jeunes, un chiffre que l'association entend bien augmenter « en poursuivant notre





travail de sensibilisation auprès des entreprises afin d'augmenter le volume d'adhérents pour élargir et diversifier nos secteurs professionnels, mais également pour augmenter la capacité de nos membres à accueillir des stagiaires afin de mieux répondre à la demande ». Actuellement présente en régions Ile-de-France et Rhône-Alpes, l'association

envisage également de se développer géographiquement, un objectif qu'elle espère atteindre grâce à l'appui de ses entreprises adhérentes, des Académies et de ses équipes, du réseau associatif et des différents acteurs institutionnels et politiques en charge du handicap.

Le troisième anniversaire d'ARPEJEH, le 1^{er} juillet prochain, sera l'occasion de souligner ces résultats et d'envisager les perspectives 2011/2012. Célébrée au Jardin d'Acclimatation, dans le bois de Boulogne, cette matinée exceptionnelle sera placée sous le signe de la fête avec la participation des musiciens de l'Institut national des jeunes aveugles (INJA), d'Alain Brunet, un trompettiste de jazz de renommée internationale, et du pianiste Jean-Philippe Rykiel. Cet événement convivial sera émaillé de nombreux témoignages afin de sensibiliser le public sur les actions menées par l'association. « *C'est en mettant un pas devant l'autre que l'on réalise un chemin*, explique Boris Bertin. *Mais, malgré les progrès enregistrés, celui-ci est encore long pour les jeunes handicapés qui ont besoin de l'implication de tous pour concrétiser leurs projets.* » CQFD.

Jean-Pierre Gruet

www.arpejeh.com